

Rectorat

Service  
communication

Contact presse  
Béatrice Humbert  
Téléphone  
04 73 99 33 00  
Fax  
04 73 99 33 01  
Mél.  
Ce.comm  
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand  
cedex 1

# Communiqué de presse

Clermont-Ferrand, 13/01/2012

## Danielle Soulier, nouvelle médiatrice de l'académie de Clermont-Ferrand

### Bio express :

- Originaire du Cantal, c'est là qu'elle commence sa carrière dans l'éducation nationale.
- Enseigne comme professeur de lettres classiques pendant 23 ans.
- Passe le concours de « personnel de direction en 1989 » et occupe un poste d'adjoint au lycée Jean Monnet d'Aurillac.
- De 1994 à 2004, participe à l'ouverture du lycée de Cournon (devenu lycée René Descartes) dont elle devient proviseur.
- Achève sa carrière au lycée Sidoine Apollinaire en 2008.

*« Après trois années consacrées à diverses activités associatives, le retour au service de l'éducation nationale me satisfait pleinement ; je suis toujours très attachée aux missions de cette grande maison et me réjouis si je peux continuer (ou recommencer) à apporter quelque chose. J'ai accepté ce mandat de médiateur académique car je pense avoir une bonne connaissance de l'académie de Clermont-Ferrand, de son territoire éducatif, varié et multiple.*

*J'aborde cette mission avec la volonté d'apporter mon savoir-faire dans la gestion des relations entre les personnes, qu'il s'agisse des usagers (parents, élèves et étudiants) ou des personnels au sein même des établissements ou des services.*

*Je pense que nombre de conflits ou de mécontentements sont liés à l'incompréhension des réponses apportées ou des décisions prises dans un système souvent complexe et dont les règlements évoluent. La médiation est d'abord dans l'écoute puis le conseil et l'apport de réponses argumentées, d'explications qui doivent lever la revendication ou « l'angoisse » de celui qui sollicite avant tout une aide.*

*J'espère pouvoir remplir ces missions dans la sérénité avec le souci constant de donner la meilleure réponse possible aux demandes, dans l'esprit du Service Public d'éducation ».*

Danielle Soulier